

ÉPHÉMÉRIDES MANCELLES

DEPUIS CLAUDEL. L'ambassadeur de France près les États-Unis d'Amérique, M. Jacques Andréani, s'est récemment rendu au Maine pour discuter de liens commerciaux, touristiques et culturels avec des gens d'affaires et des représentants de la classe politique. Pendant son séjour de trois jours, M. Andréani a pu visiter Portland, Lewiston, Augusta et Orono, le site du campus le plus peuplé de l'Université du Maine.

Puisque la visite d'un ambassadeur français est plutôt rare, sinon exceptionnelle, elle devient en soi un événement notable qui se prête à des comparaisons historiques. Si aujourd'hui il est tout à fait normal de parler d'investissements et d'échanges commerciaux tout en faisant un clin d'oeil à la culture franco-américaine, cela n'a pas toujours été la situation.

Il fut un temps où la langue française primait dans les échanges entre les Français et les Franco-Américains: les entretiens se déroulaient entièrement en français, même sur la place publique. Tournons la page à l'année 1930.

Paul Claudel, illustre diplomate, poète et apologiste catholique reconnu, était le principal porte-parole français aux États-Unis. Invité par l'Union St-Jean Baptiste d'Amérique, il se rendit à Lewiston afin de constater l'enracinement des institutions franco-américaines en terre yankee. Il n'a pas été déçu: des foules d'écoliers francophones l'ont accueilli, l'assurant dès son arrivée de l'avenir prometteur de la langue française au Maine. Ses compatriotes françaises, les Dominicaines, nouvellement débarquées de France, se sont réjouies de le recevoir à l'École paroissiale St-Pierre et Saint-Paul; les Soeurs Grises ont, pour leur part, préparé une visite des garçons et des filles de leurs orphelinats, des personnes âgées de leur hospice et des patients, des paroisses, des écoles, des organismes de services sociaux, des journaux et d'une variété étonnante de sociétés culturelles. Aujourd'hui, nous pensons à cette époque avec nostalgie.

UN CALUMET EN PAIX. La Cour suprême du Maine a renversé une décision de la Cour supérieure qui avait jugé que le Club Calumet d'Augusta, une organisation vouée à la culture franco-américaine, n'avait pas le droit de limiter sa liste de membres. Nombreux sont ceux qui s'en sont réjouis, et il ne s'agit pas que des 800 membres du Club. Au fait, toutes les sociétés privées qui ont un but particulier à défendre en sont soulagées. Autrement, ceux qui s'opposent aux objectifs d'un regroupement quelconque, pourraient facilement s'infiltrer dans ces organismes pour en détruire leurs raisons d'être.

Les membres de la Cour suprême jugèrent avec raison que même s'il est indéniable que les installations du Club Calumet se prêtent à diverses activités publiques, notamment au Festival de la Bastille et aux autres activités où le grand public est bienvenu, le club lui-même, tel que défini par sa charte, ne constitue pas une organisation à caractère public. Par conséquent, les directeurs du Club Calumet ont le plein droit de déterminer leurs critères d'admissibilité, comme bon leur semble, afin de protéger la vocation distincte de l'organisme.

En somme, toutes les sociétés privées doivent une dette de gratitude au Club Calumet, qui a assumé les frais judiciaires garantissant leur liberté d'action.

MANHATTAN AU MOULIN. Un mariage des plus bizarres: une troupe de danse moderne de New York a travaillé de concert avec des cols bleus franco-américains, depuis plusieurs mois, afin de monter un spectacle sur la vie des immigrants du Québec et de l'Acadie, ceux et celles qui ont fait vibrer les métiers des nombreuses filatures de la Nouvelle Angleterre, contribuant ainsi à la floraison économique de cette région au XIXe siècle.

A momentary order, «Un ordre momentané», fut présenté dans un moulin désaffecté de Lewiston, en première, au début d'octobre, devant des salles aussi perplexes que combles! Le résultat de cette collaboration, qualifiée du plus important projet d'art communautaire de l'année et dotée d'un budget d'un quart de million de dollars, dont la moitié provenait de la Fondation Lila Wallace-Reader's Digest, reste à déterminer. Cette oeuvre audacieuse tente de traduire le vécu franco-américain du travailleur d'usine dans le langage abstrait et même parfois surréel de la danse moderne.

L'auditoire ne s'est pas reconnu facilement dans le miroir interprétatif offert par le chorégraphe renommé, Ben Verone, le compositeur, Chris Hyams-Hart, et le décorateur de scène, Powers Boothe. Néanmoins, puisque le choc est un moyen de communication souvent favorisé par les avant-gardistes, il reste à voir si cette oeuvre gagnera un plus large public.

L'oeuvre se veut universelle, savoir l'expérience des immigrants, des réfugiés économiques en général, dans l'optique d'une expérience particulière. Une tournée ainsi qu'une version filmée de ce spectacle sont prévus.

Donat Boisvert,
Franco-Manceau